

servir encore dans l'avenir, si on lui procure les moyens de continuer son œuvre. Tout don sera reçu avec reconnaissance.

Nous faisons savoir au public que les messieurs dont les noms suivent, ont bien voulu se charger de recevoir pour nous les souscriptions qu'on déposera entre leurs mains : à Montréal, M. le Grand-Vicaire N. Z. Lorrain, M. James Lonergan, curé de Sainte-Brigide et MM. les rédacteurs du journal *La Minerve* ; à Québec, M. F. C. Gagnon, professeur au Petit Séminaire ; à Ottawa, M. le Grand-Vicaire J. O. Routhier ; aux Trois-Rivières, M. G. Désilets, rédacteur du *Journal des Trois-Rivières* ; à Saint-Hyacinthe, M. J. Soly, prêtre du Séminaire de cette ville.

Toutes les classes du cours se rouvriront prochainement. Un avis inséré dans les journaux informera nos élèves du jour et des conditions de cette nouvelle rentrée.

Nous profitons de cette circonstance pour offrir l'expression publique de notre reconnaissance pour les témoignages de sympathies qui nous arrivent des quatre points de la province. En particulier, nous devons des remerciements à l'administration du chemin de fer de la rive Nord qui a bien voulu reconduire gratis nos élèves dans leurs familles, ainsi qu'à M. le maire Beaudry, qui a envoyé à Sainte-Thérèse une escouade de pompiers, dont les efforts intelligents ont arrêté dans le village les progrès de l'incendie.

Nous prions Dieu et saint Joseph de nous venir en aide.

A. NANTÉL,

Supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse.

L'hon. Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, \$500.00.—L'hon. J. A. Chapleau, premier ministre de la province de Québec, \$200.00.—M. l'abbé Aubry, curé de St-Jean, \$1000.00.—M. F. X. Archambault, avocat, C. R., \$100.00.—Le collègue Ste-Marie, \$50.00.—M. Glackmeyer, greffier de la cité, \$30.00.—*La Minerve*, \$25.00.—M. Wurtele, M. P. P., \$25.00.—L'hon. E. T. Paquet, secrétaire provincial, \$20.00.—M. Barbeau, crédit-foncier, \$20.00.—M. le Grand-Vicaire N. Z. Lorrain, \$500.00.—L'hon. M. Mousseau, secrétaire d'état, \$100.00.—M. Alfred LaRocque, sen., \$200.00.—M. C. S. Cherrier, \$100.00.—M. M. Emard, évêché de Montréal, \$5.00.—M. l'abbé A. Séguin, curé de Ste-Cunégonde, \$1000.00.—M. S. Duval, M. D., \$10.00.—M. l'abbé J. O. Godin, professeur à l'école normale, \$100.00.—M. l'abbé S. Lonergan, St-Mary's, \$100.00.—M. l'abbé J. Lonergan, curé de Ste-Brigide, \$1000.00.—M. l'abbé Rémillard, curé de St-Polycarpe, \$200.00.—M. l'abbé Primeau, curé de Boucherville, \$20.00.—La paroisse de Boucherville, \$30.00.—M. C. A. M. Globenski, seigneur de St-Eustache, \$50.00.—M. F. Desmarchais, dentiste, \$50.00.—M. l'abbé N. Maréchal, curé de N.-D. de Grâce, \$100 00.—M. T. Gustave Laviolette, Montréal,